

TWIN ATIC® AQUA

+ Isard®



Isard® est à nouveau utilisable en monoculture de maïs

La restriction d'application 1 an sur 2 sur la même parcelle est levée

Le TWIN ATIC® AQUA + Isard®

ATIC® AQUA

Composition :
455 g/l de pendiméthaline (SC)
Autorisation de vente :
N° 2090011

Isard®

Composition :
720 g/l de dmta-p (EC)
Autorisation de vente :
N° 9900251



1 TWIN 1 carton = 2 TWINS	ATIC® AQUA 5 litres	Isard® 3 litres
En pré-levée - selon le type de sol		
1 carton / 5 ha	2 L/ha	1.2 l/ha
1 carton / 6 ha	1.66 L/ha	1 L/ha
Possible en post-levée précoce		
1 carton / 6 ha	1.66 L/ha	1 L/ha

SPECTRE D'EFFICACITE

	STRATEGIE 1 PASSAGE PRE-LEVEE				STRATEGIE 2 PASSAGES : PRE puis POST-LEVEE			
	ATIC AQUA (2,4 L/ha)	ATIC AQUA (2,2 L/ha) +Isard (1,2 L/ha)	ATIC AQUA (2,2 L/ha) + REF. T (4 L/ha)	ATIC AQUA (1,2 L/ha) +Isard (1,2 L/ha) + IFT	ATIC AQUA (2,2 L/ha) +Isard (1,2 L/ha)	ATIC AQUA (2,2 L/ha) +Isard (1,2 L/ha)	ATIC AQUA (2,2 L/ha) +Isard (1,2 L/ha)	ATIC AQUA (2,2 L/ha) +Isard (1,2 L/ha)
Application en pré-levée								
Application en post-levée	-	-	-	-	puis BASAMIS (2,5 L/ha)	puis tricotone (0,5 à 0,75 L/ha)	puis tricotone (0,5 à 0,75 L/ha) + complément AD	puis tricotone (0,5 L/ha) +SU anti-graminée (0,5 L/ha)
GRAMINEES ESTIVALE								
Digitaire sp.								
Panic pied-de-coq								
Sétaires sp.								
AUTRES GRAMINEES ANNUELLES								
Paturin annuel								
Ray-grass d'Italie								
Vulpin								
DICOTS CLASSIQUES								
Amarantes sp.								
Chénopodes sp.								
Morelle noire								
Renouée persicaire (et à f. de patience)								
DICOTS DIFFICILES								
Ambroisie à f. d'Armoise								
Arroches sp.								
Datura stramoine								
Fumeterre officinal								
Gaillet laiteron								
Laiterons sp. (issus de graines)								
Linaires sp.								
Mercuriale annuelle								
Pensée des champs								
Renouée des oiseaux								
Renouée liseron								
Véroniques sp.								
DICOTS DIVERSES								
Capselle bourse à pasteur								
Colza (repousses)								
Lamiers sp.								
Matricaire camomille								
Mouron des champs								
Pourpier potager								
Ravenelle								
Rumex sp. (issus de graine)								
Sanve								
Sénéçon commun								
Stellaire								

>95%	Très sensible (TS)
85-95%	Sensible (S)
70-85%	Moyennement sensible (MS)
50-70%	Peu sensible (PS)
<50%	Très peu sensible (TPS)

Remarque :

efficacité attendue dans la mesure où les conditions de mise en œuvre sont respectées (application sur sol frais pour la pré-levée, application dans de bonnes conditions sur des adventices jeunes pour la post-levée).

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

TWIN ATIC[®] AQUA

+ Isard[®]



BASF
The Chemical Company

FICHE D'IDENTITE

ATIC[®] AQUA

ATIC[®] AQUA :
marque déposée BASF.

Autorisation de vente :
n° 2090011.

Formulation :
CS (encapsulée).

Composition :
455 g/L de pendiméthaline.

Usages autorisés et doses :
maïs : pré-levée ou post-levée (jusqu'à 6 feuilles), tournesol : pré-semis ou post-semis/prélevée, sorgho : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), millet, moha : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), miscanthus : post-levée (dès le stade 3 feuilles)
Doses autorisées : 2,6 L/ha.

Classement toxicologique :
N (Dangereux pour l'environnement), R50/53 (Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique).

Nombre maximum d'applications par an : 1

Délai avant récolte (DAR) :
120 jours grain / 90 jours ensilage et fourrage vert.

Distance aux points d'eau :
respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m.

Délai de rentrée dans la culture :
6 heures après le traitement (cf. arrêté du 12/09/2006).

Conditions d'emploi :
délais entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes sur lesquelles la pendiméthaline n'est

pas autorisée :
- Légumes racines et tubercules : 190 jours (sont concernés : céleri, betterave potagère-bette, igname, navet-rutabagas, parais, radis et topinambour. Ne sont pas concernés : carotte et scorsonnère-salsifis)

- Betterave à sucre : 300 jours
- Légumes bulbes : 200 jours (ail, échalote et oignon ne sont pas concernés)

- Légumes feuilles : 200 jours (sont concernés : chicorée, cresson alenois et de Fontaine, épinard, laitue, mâche, pissenlit, scarole-frisée. Ne sont pas concernés : ciboulette et persil)

- Céréales : 200 jours (sont concernés : avoine d'hiver et toutes les céréales de printemps. Ne sont pas concernés : les céréales d'hiver sauf l'avoine d'hiver).

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits :

gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.



Isard[®]

Isard[®] :
marque déposée BASF.

Autorisation de vente :
n° 9900251.

Formulation :
concentré émulsionnable (EC).

Composition : 720 g/L dmta-p.

Usages autorisés et doses :
maïs : 1,4 L/ha en pré-levée et post-levée précocée (à partir de 1 feuille - Stade BBCH 11), Millet et Moha : 1,2 L/ha en post-levée : 2-3 feuilles, maïs doux : 1,4 L/ha et Sorgho : 1,2 L/ha à partir de 3 feuilles des sorghos.

Spectrum[®] est autorisé sur d'autres cultures, pour plus de précisions veuillez vous adresser à votre interlocuteur BASF

Classement toxicologique :
N (dangereux pour l'environnement), Xn (Nocif), R22 (Nocif en cas d'ingestion), R36/38 (Irritant pour les yeux et la peau), R43 (Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau), R50/53 (Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique). Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer

Délai avant récolte (DAR) :
maïs, millet, moha : 100 jours grain et 90 jours fourrage, maïs doux : 60 jours, sorgho : 90 jours.

Distance aux points d'eau :
respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m.

Délai de rentrée dans la culture :
48 heures après le traitement.

Conditions d'emploi :
respecter un délai de 140 jours entre l'application de la préparation et le semis de la céréale à paille suivante.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits :

gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. ✓
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. ✓
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). ✓
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. ✓
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). ✓
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. ✓

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. ✓

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. ✓
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. ✓
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilim[®] ✓

Édition de décembre 2011 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro 0810 023 033, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. 579MAIHBE1211SUD

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N° Azur 0 810 02 30 33 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 687 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr